

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École Joseph-Poitevin

21CÉ-0011

N° de la
résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS
ÉCOLE Joseph-Poitevin, Granby

**Procès-verbal de la troisième séance du conseil d'établissement tenue le
4 décembre 2018 à 18h30 à l'école Joseph-Poitevin.**

ÉTAIENT PRÉSENTS

Bergeron, Nancy	Parent (substitut)
Brodeur, Geneviève	Parent
Gingras, Stéphanie	Substitut au comité de parents
Houle, Martine	Parent
Huard, Mélanie	Présidente
Lambert, Mélanie	Parent
Langlois, Patricia	Parent
Dubé, Pascale	Enseignante
Lavoie, Josée	Enseignante
Perron, Nathalie	Enseignante
Rochon, Julie	Enseignante
Bolduc, Louise	Personnel de soutien
Houle, Mélanie	Service de garde

ÉTAIENT ABSENTS :

PARTICIPE ÉGALEMENT

Pascale Dubé Directrice

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

La séance ouvre à 18h30.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Geneviève Brodeur et appuyé par madame Mélanie Houle :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 NOVEMBRE 2018 ET SUIVIS

Il est proposé par madame Mélanie Lambert et appuyé par madame Patricia Langlois :

QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 5 novembre 2018, soit adopté tel que présenté.

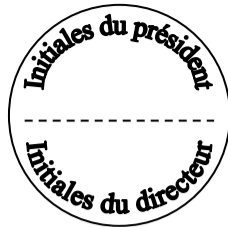
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Suivis : Activités parascolaires

Des cours de karaté, guitare, confection de bijoux, improvisation et athlétisme seront offerts aux élèves dès le mois de janvier prochain. Les locaux utilisés seront des classes ou la maison. Le karaté sera donné dans la moitié du gymnase.

21CE1819-019

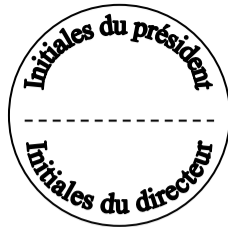
21CE1819-020



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École Joseph-Poitevin

21CÉ-0012

21CE1819-021	<p>5. POINTS DE DÉCISION</p> <p>5.1 Adoption du budget de l'école</p> <p>La direction présente le budget de l'école (3 documents sont déposés aux membres).</p> <p>Il est proposé par madame Martine Houle, et résolu :</p> <p>QUE le budget soit adopté tel que présenté.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p> <p>CONFIRMATION À L'ÉGARD DES MESURES BUDGÉTAIRES DÉDIÉES ET PROTÉGÉES</p> <p>Considérant l'article 473.1 de la Loi sur l'instruction publique, lequel prévoit notamment que les règles budgétaires des commissions scolaires peuvent prescrire que certaines mesures budgétaires soient destinées à un transfert vers le budget d'établissement d'enseignement ;</p> <p>Considérant que les règles budgétaires amendées pour l'année scolaire 2018-2019 prévoient que certaines allocations sont dédiées ou protégées ;</p> <p>Considérant que les règles budgétaires amendées pour l'année scolaire 2018-2019 prévoient que les conseils d'établissement confirment au ministre que les mesures dédiées ou protégées ont été transférées aux établissements ;</p> <p>Considérant les montants attestés par la Commission scolaire du Val-des-Cerfs comme étant transférés au budget de notre école ;</p> <p>Il est proposé par Martine Houle et résolu :</p> <p>Que le conseil d'établissement de l'école Joseph-Poitevin confirme que les mesures dédiées ou protégées attestées par la Commission scolaire du Val-des-Cerfs ont été transférées au budget de notre école.</p> <p>De plus, le conseil d'établissement confirme avoir été informé des montants que notre établissement prévoit utiliser pour ces mesures ainsi que du plan de déploiement pour les mesures concernant notre établissement parmi les suivantes : 15021, 15022, 15025, 15027, 15084, 15103, 15170, 15186, 15230.</p>
21CE1819-022	<p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p> <p>5.2 Adoption des activités de l'école : concert de Noël et Carnarable</p> <p>La directrice, madame Pascale Dubé, explique le fonctionnement pour le concert de Noël ainsi que le Carnarable (les dates restent à déterminer). Le comité se rencontre au courant de la semaine et une lettre suivra sous peu.</p> <p>Il est proposé par madame Pascale Dubé et résolu :</p> <p>D'adopter les activités du concert de Noël et du Carnarable.</p>
21CE1819-023	<p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École Joseph-Poitevin

21CÉ-0013

21CE1819-024

5.3 Approbation de la planification annuelle du programme d'éducation à la sexualité

La directrice informe les membres que les maternelles n'auront pas d'éducation à la sexualité. C'est un programme complémentaire et ne sera pas évalué au bulletin. Une équipe est mise en place par la CS pour soutenir les enseignants et les écoles. Les organismes spécialisés sont également sollicités dans la mise en place et le soutien.

Il est proposé par madame Mélanie Lambert et résolu :

D'approuver la planification annuelle du programme d'éducation à la sexualité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. INFORMATION DU SERVICE DE GARDE

La technicienne, madame Mélanie Houle, informe que l'équipe du SDG est composée de 3 anciennes et que tous les autres membres du personnel sont nouveaux. Des changements ont été apportés depuis le début de l'année scolaire, mais que l'accent est mis sur l'esprit d'équipe et qu'en janvier, l'élaboration du programme éducatif du SDG débutera. Elle explique les raisons pour lesquelles les élèves ne vont pas chaque jour à l'extérieur. Il faut prendre en considération que chaque groupe a deux fois le gymnase par semaine et que les éducatrices, selon leur planification, vont dehors une à deux fois par semaine (selon la température et l'état des vêtements). Les vêtements mouillés par un minimum de 1h30 de jeux extérieurs pendant la journée est un facteur important pendant l'hiver.

7. COMITÉ DE PARENTS

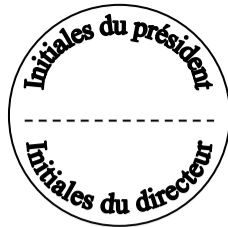
La présidente du CÉ, madame Mélanie Huard, a assisté à la rencontre mensuelle et informe que les nouvelles mesures budgétaires ainsi de la consultation du calendrier scolaire 2019-2020 étaient à l'ordre du jour. Une présentation sur le cours sur l'éducation à la sexualité a été expliqué. Il y aura un nouveau commissaire puisque celui de Cowansville a donné sa démission.

8. COMITÉ EHDAA CS

Le comité EHDAA travail sur les dates de conférence avec madame Guylaine Guay qui sera la conférencière invitée à Cowansville avec le thème : Accepter la différence. Prochaine rencontre EHDAA : 23 janvier 2019.

9. COUP DE CŒUR

- 1- Le groupe de 5^e année et leur campagne de financement sont victimes de leur succès avec une somme de 2000\$ amassée. C'est un projet Ose entreprendre.
- 2- Le concierge Pierre-Luc Bernier a fait un excellent travail lors de la tempête en mi-novembre. Il a fait 3 heures de déneigement avec le sourire. Il a même aidé les parents à pousser les voitures prises dans le banc de neige aidé également par le concierge Guillaume.
- 3- L'équipe du SDG qui ont relevé les défis de la rentrée scolaire avec une nouvelle équipe.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École Joseph-Poitevin

21CÉ-0014

10. INFORMATION DE LA DIRECTION (FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS)

- 1- Le corridor actif : une enseignante, les 2 concierges, les TES ont participé à la mise sur pied de ce projet. Les commissaires reconnaîtront notre projet en janvier prochain.
- 2- Le service de secrétariat relève de beaux défis avec le nouveau fonctionnement pour les états de compte. La révision des procédures concernant les frais chargés est une démarche qui amène beaucoup de travail au secrétariat.

11. OPP

Il n'y a eu aucune rencontre depuis le dernier CÉ. La prochaine rencontre sera le 14 janvier 2019. Madame Nathalie Perron a demandé de l'aide à l'OPP pour l'activité du 21 décembre 2018. Madame Mélanie Huard informe qu'elle peut recevoir les demandes d'Aide de l'équipe-école par courriel avec madame Isabelle Leclerc.

12. CAMPAGNE DE FINANCEMENT : SUIVI

Une lettre a été envoyée pour informer les parents de l'arrivée de leur commande.
Il faudra faire une pancarte pour que les parents du SDG puissent se rendre au gymnase pour aller chercher leur commande.
Madame Mélanie Gariépy sera en support pour la distribution des produits le 5 décembre.

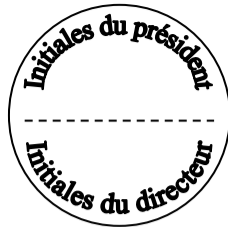
13. PROJET ÉDUCATIF

Nous avons récolté toutes les données sur l'école et fait le croisement de celles-ci avec le PEVR de la CS. Trois grandes orientations ont été retenues : lecture, EHDA, bouger 60 minutes par jour. La prochaine rencontre sera pour établir la vision, la mission et les valeurs de notre école. Un compte-rendu sera fait régulièrement au CÉ pour qu'il puisse apporter ses idées et suggestions. Le comité travaille sur un sondage pour aller chercher le plus d'informations possibles.

Un membre partage un projet en cours dans une autre école : Mon jardin de rêve fait en collaboration avec les enseignants. Ils ont créé une cour d'école avec tout ce que cela implique : classe extérieure, endroit de jeux à moindre coût, éviter d'acheter des modules dispendieux, etc. Il y a la possibilité de participer à un concours qui aura lieu plus tard dans l'année pour les écoles qui souhaitent développer un projet de classe extérieure.

14. VARIA

- Est-ce qu'il serait possible de faire la prise de photo à l'extérieur ?
- L'air climatisé dans notre école. Vérifier avec l'école St-Jean comment ont-ils fait ?
- Vaccination, les infirmières étaient désagréables. Elles avaient des commentaires désobligeants à propos des élèves. Des commentaires comme quoi les bénévoles n'apportaient pas assez vite les élèves. Un parent mentionne ne pas avoir reçu le carnet de santé.
- Faire un comité pour la sélection des meilleurs choix des prochaines campagnes de financement en créant une liste de critères à respecter. (Campagne par internet, Fromage sans lactose, Pain, Sac, les pots, l'huile d'olive...) Le comité sera formé de Nancy Bergeron, Mélanie Lambert et Mélanie Huard.



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École Joseph-Poitevin**

21CÉ-0015

21CE1819-025	<p>15. CORRESPONDANCE</p> <p>Aucune</p> <p>16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</p> <p>Il est proposé par madame Julie Rochon et appuyé par madame Louise Bolduc,</p> <p>QUE la séance soit levée à 20h35.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p> <p>_____</p> <p>Mélanie Huard, Présidente</p> <p>_____</p> <p>Pascale Dubé, Directrice</p>
--------------	---